

JEP 2020 >> 19 ET 20 SEPTEMBRE

Appel à idées Pôle Métropolitain

Thématique nationale et européenne :

« Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! ».

Ainsi, la France adopte de nouveau le thème proposé par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, lequel est repris de manière croissante par les cinquante pays européens organisateurs de cette manifestation

Citations :

Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. » dans *Un long chemin vers la liberté*.

Paul Valéry : « L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux. »

Jules Michelet : « Combien l'éducation durera-t-elle ? Juste autant que la vie. Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation. »

L'éducation c'est la mise en œuvre de tout ce qui contribue à la **formation** et au **développement de chacun**, et cela **ne peut se concevoir sans savoir et comprendre d'où l'on vient et dans quel monde on vit**. Ainsi, l'éducation ne peut qu'encourager à explorer la diversité de nos héritages culturels, à connaître, valoriser, sauvegarder et faire connaître à son tour un patrimoine qui ne se limite pas aux vieux monuments, aux châteaux et aux friches industrielles, mais englobe aussi les arts vivants, les coutumes, les savoir-faire.

Depuis l'Antiquité l'importance de l'éducation est perçue, et a suscité non seulement des initiatives et innovations pédagogiques nombreuses, **mais aussi la conception et la construction de lieux adaptés à cette mission**, en particulier envers les plus jeunes, enfants et adolescents, reflet des conceptions pédagogiques. Encore aujourd'hui ces lieux se réinventent sans cesse, et c'est un premier champ d'exploration possible pour des Journées du Patrimoine autour du thème de l'éducation.

Si ces bâtiments ont été conçus pour accueillir des élèves, ils ont aussi abrité les outils nécessaires à l'éducation, eux aussi variés et renouvelés comme les collections rassemblées, qui forment aujourd'hui la richesse de nombreuses institutions muséales.

Ces JEP seront l'occasion de mettre en avant les structures qui œuvrent à diffuser des savoirs tout au long de la vie, et ce dans des domaines aussi divers que les sciences, les savoirs écrits, les autres cultures, les religions...

En fin, de nombreux Lyonnais, mais pas que, ont joué un rôle tant local que national dans l'histoire de l'éducation, de Bourgelat à Philippe Meirieu, en passant par le Major Martin ou André Allix.

Orientations proposées pour cet appel à idées 2020.

Cette période hors normes que nous venons de vivre et qui inmanquablement laissera des traces, influera certaines pratiques, certains comportements, certaines manières de vivre, notre rapport à l'autre, à notre environnement, ... nos modèles économiques voire sociétaux, etc...

Comme toute crise, elle sera le révélateur de ce que nous sommes en capacité de produire de meilleur, ... mais aussi, et malheureusement de pire, si nous n'y prenons pas garde.

Du point de vue du vivre ensemble dans la cité et/ou hors des cités peut-être pourrions-nous proposer aux étudiants de réfléchir aux questions suivantes :

- **Comment décroisonner, « déconfiner », les lieux d'enseignement pour qu'ils investissent l'espace public et s'adressent à tous ?**
- **Comment donner à l'aménagement public (espace et/ou bâtiment) de nos villes ou campagne une fonction « éducative », écho de la diversité de nos héritages culturels ; matériels et immatériels ?**

Pour ce faire nous proposons que ce travail d'appel à idées s'appuie dans un premier temps sur le thème socle des JEP 2020 mais en posant la question quelque peu différemment :

Sur les sites qui seront sélectionnés pour ce nouvel appel à idées, **la notion de « l'éducation aux patrimoineS »** devra être au centre des réflexions qui s'enrichiront du travail de terrain lors de la journée passée sur place le samedi des JEP.

Nous serons **particulièrement attentifs à cette phase** qui devra prendre en compte les dimensions matérielles et immatérielles des patrimoines ainsi identifiés.

Cette première approche devra permettre **d'établir et de construire les « valeurs patrimoniales »** du site étudié afin d'y proposer des aménagements, des usages, une mise en récit, etc ... qui devront révéler cette valeur patrimoniale.

Objectif : Que ces sites deviennent de manière pérenne, mais aussi évolutive et agile, **des lieux de transmission et d'apprentissage singuliers, comme support d'une méthode pédagogique innovante, au service de ses habitants, riches des valeurs patrimoniales enfin révélées.**

Il s'agira donc d'inventer ces espaces non pas comme des lieux d'enseignement traditionnels, mais comme des sites ancrés dans leur histoire passée, présente et future et d'imaginer les interactions possibles et souhaitables, avec la vie et l'habitat existant.

Ainsi est-il recommandé que chacune des agglomérations identifie sur son territoire le site ad hoc, ce que nous définirions comme des « non-lieux », c'est-à-dire des lieux sans enjeux encore identifiés, sans caractère clairement affiché et qui pourtant recèlent un potentiel non exploré.

Ce peut être

- une place au croisement de quartiers hétérogènes, un espace délaissé, ...
 - un village ou un quartier à l'architecture et/ou l'urbanisme éclectique et disparate, d'époques et d'histoires sociétales diverses ;
 - un espace commun d'un lotissement « rurbain », qui, plutôt que de rassembler ses habitants les a cloisonné dans leurs parcelles, alors qu'à l'origine ils partageaient les mêmes aspirations, rêves ou envies .. et là où, probablement avant eux, d'autres histoires,, d'autres usages existaient.
 - un espace boisé ou végétal qui pourrait entrer en résonance avec son environnement urbanisé, non plus comme un « petit poumon vert » sanctuarisé mais comme une composante à part entière de l'espace habité.
-